

Antigny, le 20 juin 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie

<p>Le mardi 24 juin à 20 h 00</p>
--

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Yvon GOURMAUD.

ORDRE DU JOUR :

20h00 Visite de la garderie périscolaire (Rendez-vous sur le chantier)

Présentation du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie 2024

1 - Délibérations

- 1.1 – Recomposition du Conseil Communautaire en vue des échéances électorales de 2026 : Approbation d'un accord local
- 1.2 – Transfert des compétences « Voirie » (Aménagement de sécurité en ZAE) et « Assainissement Collectif » et approbation de la modification des statuts de la CCPLC
- 1.3 – Accès aux droits : Approbation d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif « Territoire zéro non-recours » et la création d'un « lieu d'information et d'écoute numérique et solidaire » sur la commune
- 1.4 - Personnel Territorial : Mise à jour du tableau des effectifs
- 1.5 – Création d'emplois : suite à l'accroissement temporaire d'activité / agents des services techniques

2 - Dossiers en cours

- 2.1 – Bar Miton
- 2.2 – Accueil périscolaire
- 2.3 – Espace Eglantine
- 2.4 – Ilôt Aubépine
- 2.5 – Logement 3 place du Puits du Bouché

3 - Divers

- 3.1 – Personnel

4 - Echancier